

ETUDE DE LA REALISATION PASSIVE EN BAOULE ET EN MALINKE

KRAMO Konan
Université Félix Houphouët-Boigny
Kramus.konan@yahoo.fr

Résumé

Cet article nous a amené à voir la réalisation du passif dans deux langues africaines. Lesquelles sont le baoulé qu'on retrouve en Côte d'Ivoire avec des variantes au Togo et au Ghana, et le malinké qui est une langue parlée aussi bien en Côte d'Ivoire que dans la plupart des pays d'Afrique de l'ouest (Mali, Guinée, Burkina-Faso, Libéria, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Sierra-Leone etc.). La formulation du passif dans ces deux langues converge sur la base du morphème accompli et se démarque de la réalisation passive des langues Indo-européennes. Cette étude nous a permis de voir d'abord l'ensemble des identifiants du passif dans ces deux langues, ensuite de les mettre en parallèle à la lumière du couple thème/rhème et enfin d'apporter un éclairage sur la passivabilité des énoncés à transformer.

ABSTRACT

This article has lead us to see the realization of the passive in two African languages. Which we find are Baule in Côte d'Ivoire and Malinke which is spoken both in Côte d'Ivoire than in most countries of West Africa (Mali, Guinea, Burkina Faso, Liberia, Senegal, Gambia, Guinea Bissau, Sierra Leone etc.). The formulation of liability in these two languages converge on the basis of morpheme done and stands out from the passive implementation of Indo-European languages. This study allowed us to see the first set of identifiers liabilities in both languages, then put in parallel with the light of the couple theme/rheme and finally shed light on the passivability forward transform.

INTRODUCTION

Quoiqu'on parle d'universalité des langues, il n'en demeure pas moins vrai que chaque langue révèle des particularismes et une identité à travers ses structures et ses réalisations. Au nombre de ces réalisations qui distinguent les langues les unes des autres, nous avons l'énoncé passif. En effet, l'énoncé passif dans sa réalisation diffère, qu'il s'agisse de l'indo-européen ou des langues africaines. Ainsi dans cette étude, nous nous intéresserons aux langues africaines. La préoccupation fondamentale qui orientera notre analyse, c'est de savoir comment se réalise le passif (l'énoncé passif) dans les langues africaines telles que le baoulé et le malinké. Dans le présent article, il s'agira pour nous de voir premièrement les procédures de réalisation du passif dans les langues, deuxièmement de relever l'imprécision qui entoure cette diathèse de même que la pertinence observée dans une analyse fonctionnelle de la phrase. Notre travail s'achèvera, enfin, en montrant les conditions de la passivabilité des énoncés actifs.

I- LES IDENTIFIANTS DU PASSIF EN BAOULE ET EN MALINKE

L'énoncé passif est un énoncé dans lequel le rôle sémantique du patient est dévolu à l'actant-sujet et ce, du fait de la permutation des rôles syntaxiques entre le sujet agentif et l'objet patient de l'énoncé actif. Dans les langues indo-européennes, cette transformation fait du sujet agentif de la phrase matrice (active) un adjectif agentif et de l'objet patient, un sujet patient et grammatical de la nouvelle phrase. On dit de l'énoncé passif qu'il est agentif. D'où sa dénomination de passif agentif. A l'opposé de ces langues, le baoulé et le malinké semblent ne pas accepter l'adjectif agentif et donc le passif agentif. Il est plutôt manifesté un passif non agentif. Il apparaît cependant des formes de construction apparentées au passif agentif qui semble jouer le rôle dudit passif.

1- Manifestation du passif en baoulé

Le passif en baoulé tout comme en français ne concerne que les verbes transitifs directs. En plus, il n'est manifesté que si le verbe de l'énoncé actif est à l'aspect accompli¹ (l'accompli au sens propre et au résultatif).

1-1- Manifestation du passif non agentif

Il n'y a pas de morphème spécifique identifiant le passif en baoulé. C'est plutôt le rôle sémantique du sujet qui permet d'identifier l'énoncé passif. Aussi, lorsqu'on part de l'énoncé actif au passif, il s'observe au niveau syntaxique « une désappropriation ou

¹ Il y a deux types d'accompli en baoulé, il s'agit de l'accompli matérialisé avec le morphème *li* et du résultatif réalisé à.

le viol dans le rôle du magistère du sujet agentif. » (Cf. Kouadio N'GUESSAN 2013). Ainsi le sujet agentif qui avait la latitude de commander l'accord du sujet, perd ce privilège au profit de l'objet devenu pour la circonstance, sujet patient. En plus, il s'observe « une promotion parfaite du patient » (Cf. MBACKE 2011). Ce qui vaut la destitution complète de l'agent passif. Ceci est illustré à travers les exemples ci-après :

Constructions actives

(1) kòná ì bò-lí sê'n

Konan/AGR/casser-Acc/canari-Déf
"Konan a cassé le canari"

(2) àmuá'n ò à tù wáká'n í bò

Vent-Déf/AGR/Res/arracher/arbre-Déf/de lui/bas
"Le vent a déterré l'arbre"

La transformation passive des trois énoncés donne respectivement en (1') et (2').

(1') sê'n ì bò-lí

Canari-Déf/AGR/casser-Acc
"Le canari est cassé"

(2') wáká'n í bò ò à tù

Arbre-Déf/de lui/ bas/AGR/Res/arracher
"L'arbre est déterré"

Dans ces différentes réalisations passives, l'agent passif n'est pas réalisé. En plus, l'AGR qui est la marque d'accord du verbe semble être en conformité avec la marque du sujet patient avec lequel il est coïncidé. Ce qui confère au sujet patient son rôle de magistère dans l'énoncé passif. Par ailleurs, cette promotion du patient peut être renforcée à travers les énoncés copulatifs.

(1'') sê'n ì tì bòwâ

Canari-Déf/AGR/Copule être/cassé
"Le canari est cassé"

(2'') wáká'n ì bò ò tì tùwâ

Arbre-Déf/de lui/bas/AGR/Copule être/arracher
"L'arbre est déterré"

(1'') et (2'') ainsi obtenus ont une valeur constatative.

1-2- Les constructions avec des constituants à valeur de passif agentif

Le passif peut être construit avec un complément de moyen (d'instrument) ou d'un complément de cause. Le complément ainsi exprimé permet d'identifier, de

déterminer l'agent de l'action verbale. (1) et (2) donnent alors à la transformation passive (à la voix passive) respectivement en (3) et (4) :

(3) sê'n ì bòlí kɔ̀nà ì sánú

Canari-Déf/AGR/casser-Acc/Konan/de lui/main-dans(Post)

"Le canari est cassé dans les mains de Konan"

(4) wàkà'n ò à tù à̀muá ì dùmá ì nú

Arbre-Déf/AGR/res/arracher/vent/de lui/ nom/post

"L'arbre a été déterré à cause du vent" ou "L'arbre est déterré du fait du vent"

Les énoncés (3) se caractérisent par la présence d'un complément de moyen (ou d'instrument) tandis que (4) contient un complément de cause. Cependant, malgré leur différence fonctionnelle, les deux compléments peuvent jouer le même rôle dans l'énoncé ; celui de déterminer la source du procès-verbal et donc l'agent passif qui est le sujet réel. Ainsi, les constituants **kɔ̀nà ì sánú** en (3) complément de moyen et **à̀muá ì dùmá nú** en (4), complément de cause, nous permettent de relever que **kɔ̀nà** et **à̀muá** sont les agents du procès-verbal.

2- La manifestation du passif en malinké

Tout comme en baoulé, la transformation passive se manifeste avec des verbes transitifs à l'aspect accompli.

Ici, également, cet aspect est réalisé à la voix active avec deux sortes de morphèmes : **ká** et **jé**. Ainsi, lorsque l'action verbale à la forme active est achevée et garde ses conséquences sur le présent, c'est **ká** qui est employé. Mais quand au contraire, l'action verbale relève entièrement du passé, c'est **jé** qui est employé. Les exemples ci-après illustrent cet état de fait.

(5) á kà bráimà wóré

1^e PL/ACC/Brahima/appeler

"Nous avons appelé Brahima"

(6) á jě bráimà wóré

1^e PL/ACC/Brahima/appeler

"Nous avions appelé Brahima"

(7) almámí kà sàkà Jígí lèjà sélílónà

L'imam/Acc/mouton/ mâle/sacrifier/prière jour –Déf

"L'imam a immolé un bélier le jour de fête"

(8) almámí jě sàkà Jígí lèjà sélí-lónà

L'imam/Acc/mouton/mâle/sacrifier/Det/prière-jour-daf

"L'imam avait immolé un mouton le jour de fête"

Au regard de ces constructions, l'on retient que (7) et (8) se distinguent au plan temporel. Il en est de même pour les énoncés (9) et (10). Cependant, à la différence du

baoulé où les morphèmes de l'accompli restent invariables lorsqu'on part de la construction active à la passive, il existe en malinké un « opérateur du passif qui agit sur le verbe, sur sa valence et se présente plus comme une marque aspectuelle » (SYLLA 1982 cité par MBACKE, 2011 p. 124). Il s'agit du morphème **lá** que nous verrons dans les différentes manifestations de la transformation passive, à savoir le passif non agentif et les constructions passives à valeur agentive.

2-1- Le passif non agentif

Comme on l'a signalé ci-haut, c'est le morphème **lá** postposé au radical verbal qui identifie le passif en malinké. De même, tout comme en baoulé, le sujet syntaxique, tout en commandant l'accord du verbe, « interdit l'expansion de l'agent » (MBACKE 2011). D'où, l'absence du sujet logique dans l'énoncé. La transformation des énoncés (5) et (8) ci-dessus donne respectivement en (9) et en (10).

(9) bráíma wóré-lá.

Brahima/appeler/Acc

"Brahima a été appelé"

(10) sàgá Jígí lèjà-lá sélí lónă

Mouton/mâle/sacrifier-Acc/prière/jour-Post

"Un bélier a été sacrifié le jour de la fête"

Quelle que soit la nature du sujet agent et donc du sujet de la phrase active, l'agent passif (le complément d'agent) n'est pas réalisé. La transformation passive modifiant la valence verbale, cela va de soi que ce soit le morphème **lá**, morphème des verbes intransitifs, qui soit employé. En effet, à la différence des verbes transitifs où l'accompli est matérialisé par les morphèmes **kà** et **jé**, tous les verbes intransitifs sont accompagnés par le morphème **lá**. Ce qui peut être exprimé à travers les exemples suivants :

(11) ísá jè màló dòmú (verbe transitif)

Issa/Acc/riz/manger

"Issa avait mangé du riz"

(12) ísá tágá-lá só

Issa/aller-Acc/village

"Issa est allé au village"

Comme on le remarque, l'accompli du verbe **dòmú** "manger" (verbe transitif) est le morphème **jé** tandis que celui de **tágá** "aller" (verbe intransitif) est **lá**.

Le passif peut être également renforcé dans les énoncés copulatifs. Il y apparaît alors le morphème d'identification **lò**.

(13)

a. sítà jé dá tógú

Sita/Acc/porte/fermer

"Sita avait fermé la porte"

b. Transformation passive

dá tógú là

porte/fermer/Acc

"La porte est fermée"

c. Renforcement dans un énoncé copulatif

dá tógú lì lò

porte/fermer/Copule/passif

"La porte est fermée"

Le renforcement avec la copule **lì** suscite alors la réalisation du morphème **lò**. Au plan sémantique, cette construction donne des informations sur l'état de la porte. On ne s'intéresse qu'à son état. On dit les faits qui sont constatés. Ici l'état de fermeture.

2-2- Les constructions à valeur de passif agentif en malinké

Les compléments de moyen et de cause jouant le rôle d'agent passif, sont respectivement **bóró** et **kòsò** et peuvent être illustrés à travers les constructions suivantes :

(14) Constructions actives

a. fàmâ ò kà ǎ sègè

autorité/Morp/Aux(Acc)/Pro 2^e/fatiguer

"Les autorités nous ont fatigués"

b. fǎǎjǎ jè mágórò bóró kàrí

vent/Acc/manguier/bras/casser

"Le vent avait cassé la branche du manguier"

(15) Transformation passive

a. ǎ sègè-là fàmâ ò bóró

1^e Pl/fatiguer-Acc/autorité/d'eux/mains

Littéralement : "Nous avons été fatigués dans les mains des autorités"

"Nous avons été fatigués par le fait des autorités"

b. mágórò bóró kàrí-lá fǎǎjǎ kòsò

mangue/branche/casser-Acc/vent/à cause

"La branche du manguier est cassée à cause du vent"

Les énoncés (15a) et (15b) permettent de retrouver l'agent de l'action verbale comme cela a été observé en baoulé. Ainsi (15a) **fàmâ** "autorité" en est l'agent tandis qu'en (15b) c'est **fǎǎjǎ** "le vent" qui joue ce rôle.

II- LE MANQUE DE PRECISION QUI ENTOURE LA CONSTRUCTION PASSIVE

La construction passive se caractérise par un manque de précision sémantique qui suscite une pertinence.

1- L'imprécision sémantique avec les constructions passives

1-1- L'imprécision sémantique avec les constructions passives non agentives

Il y a manqué d'éclairage du fait même de l'absence de l'agent. On sait que Jean DUBOIS et René LAGANE définissent la phrase de façon suivante « *les phrases sont des suites de mots ordonnées d'une certaine manière qui entretiennent entre eux certaines relations c'est-à-dire qui répondent à certaines règles de grammaires et qui ont un certain sens* ». Une telle définition de la phrase prend en compte le volet syntaxique et le volet sémantique. Or dans le cadre du baoulé et du malinké avec la transformation passive, au-delà de la forfaiture ou du viol syntaxique pour emprunter ici encore les mots de Kouadio N'GUESSAN (Cf. Kouadio N'GUESSAN 2013), le volet sémantique semble être occulté ou du moins semble ne pas être respecté. C'est ce qui fait le flou artistique autour de la sémantique. Tout le discours se construit ainsi au niveau des sujets grammaticaux en situation de passivité.

(16) sê'n ì bò-lí (baoulé)

Canari-Déf/casser-Acc

"Le canari est cassé"

(17) jàò í Já ì kpè-li (baoulé)

Yao/de lui/pied/AGR/couper-Acc

"Le pied de Yao est coupé"

(18) agba'nì í nú bùlí (baoulé)

Manioc-Déf/de lui/dedans/AGR/casser-Acc

"Le manioc est brisé"

(19) sírà dí-lá músà mà (malinké)

Route/donner-Acc/moussa/Post

"La route a été donnée à Moussa"

(20) músà túbí-lá sílà màjà-là

Moussa/convertir-Acc/islam-Post

"Moussa est converti à l'islam."

Voyons à présent les phrases actives dont elles sont dérivées.

(16') ájá ì bò-lí sê'n

Aya/AGR/casser-Acc/canari-Déf

"Aya a cassé le canari"

(17') òsé ì kpè-lí jàò í Já
Machette/AGR/couper-Acc/Yao/son pied
"La machette a coupé le pied de Yao"

(18') kòfí ò à bù àgbá'n ì nú
Koffi/AGR/Res/casser/manioc/de lui/Post
"Koffi a cassé le manioc"

(19') còm̃bá jé sírà dí músà mà̃
Le vieux/Acc/route/donner/Moussa/Post
"Le vieux a accordé la route à Moussa"

(20') àlmámí jé músà túbí silámá-já lă
L'imam/Acc/Moussa/convertir/islam/Port (dans)
"L'imam avait converti Moussa à l'islam"

Comme on le constate dans les différents exemples ci-dessus, les transformations passives en baoulé et en malinké, ont cette particularité de se débarrasser du sujet de la phrase active ; le complément d'agent (l'agent passif) étant généralement absent. On peut dire que dans les constructions passives de ces deux langues, et des langues africaines en général, on se contente de dire ce qui est arrivé au patient, c'est-à-dire le sujet grammatical. Tout porte à croire qu'en évitant de parler du sujet actif qui a subi la forfaiture, non pas celle de la désapprobation, mais du rejet (refus), le procès qui dénote l'action subie a valeur de loi. La complémentation semble être une surcharge syntaxique et informationnelle pour ne pas dire sémantique de peu d'intérêt. L'on doit rester concentré sur l'information.

(21) dàgā cí-lă et sɛ'n ì bò-lí respectivement en malinké et en baoulé pour traduire mot à mot canari-cassé

1-2- L'imprécision sémantique avec les constructions passives ayant des constituants à valeurs de passif agentif

Même si, ici, il n'y a pas de refus total du substantif comme cela est le cas avec le passif non agentif, il y a lieu de préciser de façon explicite qu'il (le substantif) ne donne d'information que sur la source du procès dénotant l'action subie par le sujet patient. C'est donc de façon implicite qu'on arrive à détecter l'agent passif. Encore faut-il qu'il soit effectivement un agent passif. En effet, une construction telle qu'en (22) en baoulé suscite une confusion quant à l'identification de l'agent passif.

22

a. lôtô ì sàkílí kòfí í dùmánú
"La voiture est gâtée par la faute de Koffi"

b. lòtò ì sàkìlì kòfí í sánú

Littéralement : "La voiture est gâtée entre les mains de Koffi"

(22a) peut sous-tendre que "C'est parce qu'on veut rendre service à Koffi que la voiture est gâtée". En ce qui concerne (22b), deux cas de figures s'imposent. Le premier est que c'est Koffi qui est l'agent de l'action verbale et par voie de conséquence a sa culpabilité qui se trouve être engagée. C'est donc lui qui a endommagé la voiture. Le second cas ne fait pas de Koffi l'agent de l'action verbale. Il n'est donc pas coupable, mais a sa responsabilité qui est impliquée.

2- Sa pertinence avec l'analyse de la perspective fonctionnelle de la phrase

La perspective fonctionnelle de la phrase est une analyse syntaxique de la phrase qui se dérobe de la division classique.

(23) P → SN + SV + (SP)*

Ce nouveau type d'analyse phrastique est né avec le cercle de Prague. Alors que DANES (1970) la développe à travers une organisation textuelle, FIRBAS (1964) l'appréhende à travers l'organisation phrastique. Dans cette perspective, la phrase est vue en thème et rhème. Le thème est défini comme « *ce dont on dit quelque chose* », « *à propos de quoi on dit quelque chose* » et le rhème comme « *ce qu'on en dit* » (Cf. Catherine FUCHS dans *L'Encyclopédie Universalis*, en ligne sur internet (<http://www.universalis.fr/recherche>, citée par Renaud MERY 2006). C'est l'information qu'on donne sur le thème. Aussi le thème correspond-il [souvent] au sujet syntaxique et le rhème au prédicat. Et comme dans la transformation passive, c'est le sujet patient qui joue le rôle de sujet syntaxique en lieu et place du sujet réel, il devient alors le thème de l'énoncé passif. La promotion opérée par l'objet de l'actif à la position de sujet au passif est alors un cas typique de thematisation ou de topicalisation. La perspective fonctionnelle de la phrase fait donc coïncider les sujets apparents et patients d'avec le sujet psychologique qui en est le thème tandis que le reste de la phrase qui est le prédicat psychologique devient le rhème ou propos. Les énoncés (18) en baoulé et (20) en malinké peuvent illustrer ce fait respectivement en (24) et en (25).

(24) àq**á** nì í nú ì bù-lí

Thème rhème

Manioc/Déf/de lui/dedans/AGR/casser-Acc

Littéralement : Le milieu du manioc est cassé.

"Le manioc est cassé"

(25) músà túbí-lá sílàmàjá-lă

Thème rhème

Moussa/convertir-Acc/islam/post

"Moussa est converti à l'islam"

Les groupes nominaux **àgbá nì í nú et músà** respectivement en (18) et (20), par le processus de passivation deviennent les sujets psychologiques des différentes phrases et les groupes verbaux **ì bùlí et túbílá sílàmàjá-lǎ** en sont les prédicats psychologiques respectifs (les deux groupes forment le rhème). Mais différemment de l'énoncé actif, il n'y a pas coïncidence sur les plans syntaxique, sémantique et thématique, du thème avec le sujet agentif. Cela s'explique par le fait que « *le sujet logique n'est pas obligatoirement le sujet grammatical* » (Cf. BAYLON et FABRE (P) (1995)). C'est plutôt le sujet apparent qui en devient l'autre sujet ; le sujet agent ou sujet logique appelé encore sujet réel disparaît purement et simplement de l'énoncé.

III- La passivabilité et le processus de passivation en baoulé et en malinké

III-1- La notion de passivabilité

Pour définir la phrase passive, on l'appréhende comme nous le suggère Françoise Chalier DUBOIS (1975 p198) « *dans chaque lien entre la première (phrase active) et la seconde phrase (phrase passive), est qu'elle ne se distinguent que par la présence du type passif dans la seconde.* » Aussi admet-on que le matériau est identique dans les deux types de phrases. Ainsi, la phrase active donne lieu à la phrase passive si nous sommes dans le cas de la transitive directe. Cependant, si les phrases actives sont passivables, il n'est pas de même pour toutes les phrases transitives directes ou du moins, elles le sont à certains degrés.

III-2- La problématique de la passivabilité

Comme il a été évoqué au supra, la transformation passive est tributaire dans les deux langues de la transitivité directe. Mais cette transitivité directe suffit-elle à susciter la transformation passive ? De même étant donné que la construction passive est réalisée sans agent passif, doit-on dire alors que l'énoncé actif est totalement passivable au regard bien entendu de la définition du passif telle que donnée par DUBOIS Chalier. A savoir les phrases passive et active se distinguent de par la présence du type passif dans la construction passive, le matériau restant le même ? Tel est la préoccupation qui sera abordée dans cette section.

III-2-1- Les conditions de la passivabilité en baoulé

Les phrases dites passives en baoulé se caractérisent par l'emploi des verbes réversibles c'est-à-dire, des types de verbes qui appartiennent à cet ensemble de verbes appelés verbes symétriques « *qui autorisent des permutations entre leurs arguments* » (Cf. Uni Kistin Paaske UTHEIN (2013)). Lesdits verbes ont la capacité, dans la

manipulation, à être alternativement dans les structures transitives et intransitives. Aussi l'actant sujet de la structure intransitive est-il systématiquement l'objet de la structure transitive. C'est l'exemple en (26) ci-après où le sujet de la structure intransitive et l'objet de la structure transitive sont identiques.

(26)

a. ájá ò à fùfù alje'n

Aya/AGR/Rés/écraser/repas-Déf

"Aya a écrasé le foutou"

b. alje'n ò à fùfù

repas-Déf/AGR/Rés/écraser

"Le foutou est pillé"

(26a) comparativement à (26b) montre que l'argument interne du premier cité et externe du second sont identiques et jouent le même rôle sémantique ; à savoir celui de patient.

Il faut préciser que l'acceptabilité des constructions telles qu'en (26b) comme énoncés passifs s'explique par les rôles sémantiques identiques de la phrase active et de la phrase dite passive. En effet, la diathèse (la voix) se définissant suivant la façon dont le verbe distribue les rôles sémantiques des actants (Cf. Riegel et al, 2009 p. 437 cité par UNNI, 2013 et vu dans ces types de constituants, les rôles sémantiques identiques de l'objet dans la phrase à structure transitive d'avec le sujet de la phrase à structure intransitive, nous concluons en accord avec Unni (2013) que « *nous avons affaire à un changement de diathèse qui est analogue à celui fait par les constructions passives et pronominales à sens passif* ».

Par ailleurs, la structure intransitive de ces verbes au constatatif (temps équivalent du présent de l'indicatif) fait de ces phrases des constructions pronominales à sens passif.

(27)

a. alje' ì fùfù

Repas-Déf-AGR/écraser

"Le foutou s'écrase"

b. tań'n ì kú

pagne-Déf-AGR-salir

"Le pagne se salit"

c. swǎ'nì bú

maison-Déf/AGR/casser

"La maison se casse"

L'exemple en (27) renforce cette analogie et donc l'acceptabilité de verbes réversibles comme des verbes suscitant le passif. Ce qu'il faut donc retenir ici c'est que toutes les structures transitives directes en baoulé ne sont pas passivables. Elles ne le sont que si les verbes desdites structures sont des verbes réversibles.

Voyons à présent ce qu'en est du malinké.

III-2-2- Les conditions de la passivabilité en malinké

Il n'a pas été trouvé en malinké, des structures transitives directes qui ne soient pas passivables. Toutes acceptent la passivabilité. C'est l'exemple des constructions en (28) qui sont issues des transformations des phrases en (35).

(28)

a. fódè màrà lá músà bóró

Fodé/élever-Acc/Moussa/main

Littéralement : Fodé a été élevé des mains de Moussa

"Fodé a été élevé par Moussa"

b. dè lá tágá lá só

enfant/Morph/aller-Acc-village

"L'enfant été envoyé au village"

(29)

a. músà jé fódè màrà

Moussa/Acc/Fodé/élever

b. ó kà músá lá tágá só

on/Acc/Moussa Morph-aller/village

"On a envoyé Moussa au village"

III-2-3- Le degré de la passivabilité dans les deux langues

Revenons aux énoncés (18) et (20) analysés selon la perspective fonctionnelle en (23) et en (24). Il nous a été donné de découvrir que dans lesdits énoncés, le sujet syntaxique ou sujet patient est le thème et le prédicat le rhème. Cependant, constate-t-on que les thèmes de départ (celui des énoncés actifs représentés en (18) et (20) qui sont respectivement **kòfí** et **àlmàní**) disparaissent. Toute la transformation passive se passe au niveau du rhème de l'énoncé actif. D'où la réduction de l'énoncé à l'objet et au prédicat verbal représentés par ò à bù **àgbá í nú** pour le (18) et **je músá túbú silàmájá-là** pour le (20). Il ressort de là que tout le matériau n'est pas rendu dans la transformation passive et donc ne reste pas intact comme le stipule DUBOIS Chalié. Les conséquences de ce qui précède, c'est que le contenu sémantique ne reste pas identique. Ainsi (18) et

(20) n'ont pas totalement le même contenu sémantique ; l'agent de l'action verbal faisant défaut.

Procédons maintenant à l'analyse des constructions dont le complément a valeur d'agent.

Ici également, l'on ne peut parler de conservation effective du matériau et donc du contenu sémantique parce que l'agent n'est pas explicitement marqué. Ce qui entache alors au degré de passivabilité des énoncés.

En définitive, nous retenons que le degré de passivabilité n'est pas totalement rendu contrairement à la plupart des langues indo-européennes² où la réalisation passive environne 100% et ce du fait qu'en baoulé et en malinké, l'on ne porte l'attention que sur le rhème de l'énoncé actif qui n'est qu'une partie du contenu sémantique dudit énoncé.

Conclusion

Il apparaît au terme de cette analyse que l'énoncé passif en baoulé et en malinké sont la résultante de la transformation du rôle sémantique dévolu à l'objet patient de la phrase active. Il s'observe dans ladite transformation une promotion de l'objet qui devient pour la circonstance, le sujet et patient de l'énoncé passif. Cette nouvelle promotion que connaît l'objet de la phrase active, lui donne la latitude de commander l'accord du noyau prédicatif. De même, il (le sujet patient) en devient le thème remplaçant aussi le sujet réel qui lui est soit destitué soit apparaît implicitement sous forme de complément de moyen ou de cause. Dans cette transformation, à la différence du baoulé où le morphème de l'accompli reste identique, il s'observe en malinké "un opérateur" de passivation. Pour ce qui est de la passivabilité, l'énoncé actif n'est passivable dans les deux langues que si ledit énoncé comporte un verbe transitif. A cette condition, une autre s'ajoute à l'énoncé en baoulé. En effet, la transitivité ne confère pas à cette langue la latitude d'être passivable. Pour que cela soit possible, il faut que le verbe appartienne à l'ensemble des verbes dits réversibles. Il est à ajouter que dans ces deux langues, la passivabilité n'est pas totale dans la mesure où tout le matériau n'est pas rendu à 100% pendant la transformation passive.

² En anglais par exemple, le passif agentif et le passif non agentif sont simultanément employés. Mais les locuteurs ont une préférence pour le passif non agentif. (Cf. John LYONS 1970).

BIBLIOGRAPHIE

- BAYLON (C) et FABRE Pierre, 1995, *Initiation à la linguistique*, Paris, Nathan, 236 P.
- DENIS (D) et SANCIER-CHATEAU (A), 1994, *Grammaire du français*, Librairie générale Française, 545 P.
- DUBOIS Charlier Françoise, 1976, *Comment s'initier à la linguistique*, Librairie Larousse, Paris.
- DUBOIS Jean et LAGANE René, 2000, *La nouvelle grammaire du français*, Paris.
- DUCROT (O) et TODOROV (T), 1972, *Encyclopédie des sciences du langage*, Paris, Edition du Seuil, 477P.
- John LYONS, 1970, *Linguistique générale, introduction à la linguistique théorique*, Librairie Larousse, Paris.
- MARTINET (A), 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Collin, 266 P.
- MBACKE Diagne, 2011, "La question de la voix en BAYOT-KUGERE : voix passive et voix moyenne » revue électronique internationale de science du langage le 15 juin 2011. sudlang@refer.sa
- Me AMPARO Olivares Pardo, 2010, *Une caractéristique polémique du discours de vulgarisation scientifique : la passive*, amparo.olivares@uv.es.
- N'GUESSAN Kouadio, 2013, *Construction impersonnelles et passives ou la désapprobation du rôle de magistère du sujet dans l'Escalier aux sept marches* de Paul Akoto YAO, lettres ivoire n°015, premier semestre 2013.
- SYLLA Yero, 1982, *Grammaire moderne du Pulaar*, NEA, Dakar.
- UNNI Kristin Paaske Utheim, 2013, *Auxiliaires et intransitivité en français et dans les langues romanes*, Masteroppgave I fransk språk institutt for litteratur, områdestudier og eurpeiske språk Det humanistiske fakultet, UNIVERSITETET I OSLO Våren 2013.